

**En partenariat avec l'association « Action contre la faim », une course à pied est organisée
le Vendredi 22 mai (de 13h20 à 16h30)**

Afin de collecter de l'argent pour l'association, la participation et l'implication de tous les élèves du collège est **OBLIGATOIRE**.

Les parents qui le souhaitent sont invités à participer à ce temps fort.

Les demi-pensionnaires de 6^{ème} et 5^{ème} aideront à l'organisation de 13h20 à 15h20.

- Les 4^{ème} / 3^{ème} doivent être présents à 13h20.

Ils sont libérés après la course à partir de 15h20.

- Les 6^{ème} / 5^{ème} doivent être présents à 15h20.

Ils sont libérés après la course à partir de 16h30.

Chaque élève, s'il ne l'a pas déjà fait, doit ramener son livret de course contre la faim rempli au plus tard le mercredi 13 mai à son professeur principal.

En cas d'intempérie, la course sera annulée et reportée. Les cours auront donc lieu normalement.
Les demi-pensionnaires doivent donc emmener leurs affaires de cours en cas de doute sur le temps.

Cordialement,
L'équipe Educative du collège Stendhal